

INSAF  
« INSTITUTION NATIONALE DE SOLIDARITE AVEC  
LES FEMMES EN DETRESSE »

« La force de l'indifférence, c'est celle qui a permis aux pierres de durer sans changer pendant des millions d'années»

Certains luttent contre cette indifférence, nous ne pouvons que rendre hommage aux femmes et aux hommes de toutes les associations qui sacrifient ce qu'ils ont de plus précieux : leur temps pour tendre la main à d'autres femmes ou à d'autres hommes...

### SIEGE SOCIAL

Rue n° 8 - Villa n° 26 - Hay Nassim -  
Route d'Azemmour - Casablanca - Maroc  
Tél : (212) 22 94.20.80 / (212) 22.36.21.74  
Fax : (212) 22.94.20.02  
E-mail : [insaf123@wanadoo.net.ma](mailto:insaf123@wanadoo.net.ma)

Date de création : Novembre 1999

Soutien financier de l'ONG suisse « Terre des Hommes »

### CONTACT

Mme OTHMANI Mériem  
Présidente

### MISSION

- ✓ Défendre les droits des femmes et des enfants pour favoriser leur épanouissement dans une société juste et solidaire
- ✓ Partager, en vertu de la solidarité citoyenne avec le tissu associatif et les intervenants institutionnels, le capital cumulé sur le terrain de la lutte pour la justice, l'équité et le droit à la dignité.

### OBJECTIFS

- ✓ Prévenir l'abandon des enfants et l'infanticide par une prise en charge des mères célibataires ;
- ✓ Œuvrer à l'intérieur des Prisons pour les femmes et les enfants ;
- ✓ Lutter contre le travail des enfants.

### ACTIONS

- ✓ Lutter contre l'exclusion en assurant à notre population cible :
  - Une prise en charge totale avec hébergement au sein d'un foyer
  - Un accompagnement dans les domaines administratifs, judiciaires.
  - Une assistance financière et psychologique (écoute, appui médical)
  - Une réintégration dans le milieu familial quand cela est possible.
  - Une formation professionnelle accélérée (stages d'apprentissage en usines)

- La recherche d'un emploi rémunéré au SMIG.
  - Le placement des bébés en crèche afin de permettre aux mères de travailler
  - Un suivi médical (consultations médicales, soins et médicaments) pendant 2 ans pour les mères et leur bébé.
- ✓ **Améliorer les conditions de vie des femmes et des enfants en prison par :**
    - La construction d'une aire de jeux en plein air pour les enfants
    - L'équipement d'une salle de sport et de musculation ;
    - La réfection du cabinet médical et des sanitaires
    - L'installation d'un salon et d'une cuisine dans le quartier des femmes
    - Des dons de livres, revues, de vêtements
  - ✓ **Réintégrer dans leur famille des enfants en détention dans les centres de sauvegarde**
  - ✓ **Lancer des campagne de sensibilisation contre le travail des enfants**
    - Publications gratuites dans les journaux d'affiches portant sur l'obligation prévue par la loi de scolariser les enfants de 6 à 15 ans
    - Lancements de spots radiophoniques en arabe dialectal, en français et dans les 3 dialectes berbères.
    - 1,4 millions de personnes ont reçu le mailing avec leur note de téléphone grâce à la diligence de MAROC TELECOM et ainsi que 350.000 détenteurs de comptes chèques postaux de BARID EL MAGHRIB
  - ✓ **Lancer des campagne de sensibilisation du monde rural destinée à convaincre les parents de mettre leurs enfants à l'école.**
    - Confections de cassettes audio dans les 3 dialectes berbères, avec le concours du Ministère de l'Agriculture. Diffusion par les services de la Vulgarisation Agricole dans tous les souks en zone rurale avec le concours des marchands ambulants utilisant des hauts- parleurs.
    - Lancements gratuits de ces mêmes spots par la RTM dans les 3 dialectes berbères à raison de 12 messages par jour.
    - Diffusion des messages par le biais de caravanes qui vont de village en village conduites par les agents des centres de travaux du ministère de l'Agriculture
  - ✓ **Au terme de trois années d'existence, INSAF a pu ainsi suivre plus de 1000 femmes.**

## PROJETS

### **Hiérarchiser les projets**

- ✓ Continuer d'apporter l'aide nécessaire aux populations les plus rejetées :  
Les femmes en détresse, plus particulièrement les mères célibataires et leur bébé, les femmes et enfants des prisons
- ✓ Responsabiliser en obtenant la participation active des bénéficiaires afin de leur garder leur dignité et de ne pas les couper de la réalité par un assistanat infantilisant.
- ✓ Organiser sans cesse des recherches visant à rapatrier les enfants se trouvant en détention sans n'avoir jamais commis aucune faute, sinon celle de s'être perdus dans une ville si différente de leur village natal
- ✓ Prendre la défense du droit des enfants en revendiquant sans cesse l'application des impératifs moraux et des prescriptions légales et en faisant valoir l'esprit des lois et

l'essence de l'état de droit pour lutter contre l'exploitation par le travail des enfants démunis.

- ✓ Pour limiter les récidives, mise en place de plusieurs ateliers professionnels à la prison des femmes d'Oukacha.
- ✓ Mettre au service des bénéficiaires un personnel disponible, compétent, ouvert et attentif.
- ✓ Aller régulièrement à la rencontre des mères en détresse dans les maternités
- ✓ Proposer des solutions pratiques et concrètes à des situations de précarité ou de détresse.
- ✓ Grâce à des réseaux actifs, mobiliser les forces aussi bien de la société civile que celles des institutions nationales pour permettre d'unir toutes les synergies.

## BESOINS

- ✓ Continuer de bénéficier du soutien financier des Institutions Nationales ainsi que de nombreux bienfaiteurs
- ✓ Continuer la noble mission de s'attaquer à la racine de ce mal : Le travail des enfants

**Spécifier d'autres besoins**

## TEMOIGNAGE

**Demander à Insaf un témoignage spécifique**